L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

...eaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI, 7 MAI 1884.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADA de Kersabiec, mercredi, 7 mai.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 14 mai
NORMANDIE Frangeul, mercredi, 21 mai

Prix du passage pour le Hâvre. Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie,
Agents généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20, payé d'avance à Anvers, $20, excursion, $40, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.
A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
3 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 7 mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt F. Kemble,
partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont.........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing...... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing.......4 p. m.

EXCURSIONS.
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing......8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing......7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville......6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement....6 p. m.

RETOUR
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis....5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis......6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches.....3 p. m.
L'eau et le temps le permettant.
PRIX DU TRAJET aller ou retour $1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour $1 00
Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
30 avril 47 rue Carondelet.

"STERLING SILVER"

—A—

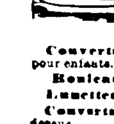

$1.50

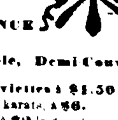

L'ONCE

Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaque à $2 la douzaine et au-dessus.

Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.

Ornements d'Eglise: Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.

Spécialité pour la réargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.

EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.

AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES
—CHEZ—
C. ROUYER.
16 dé—D MaV—6m

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.
N. D. HARVEY, propriétaire.
nov—1an—v&o

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship PARIS partira pour le Hâvre vers le 20 mai, et sera suivi par le steamship ——— vers le 20 juin 1884.
Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $35
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $63, d'Anvers ou Bordeaux.
Ordres pour billets de passage (entrepont) d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payables d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Le Steamship PARIS est parti du Hâvre vers le 28 mars, d'Anvers le 8 avril et de Bordeaux le 13 avril. Le steamship MARSEILLE suivra, partant du Hâvre le 3 mai, d'Anvers le 10 mai et de Bordeaux le 15 mai.
La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13avr FORSTALL, CLAYTON & CO. 173 rue Commune.

BAYOU LAFOURCHE.

"B" Bayou Lafourche Packet Company. "B"
W. G. COYLE, Président. J. J. FOWLER, Secrétaire.
MAX BLANCHARD, Surintendant.
Le fin marcheur Electric Light Packet
KEOKUK,
MAX BLANCHARD, Capitaine. M. H. LANDRY, Commis.
Partira les MERCREDIS à......, et les SAMEDIS, à 5 p. m., pour Donaldsonville, Thibodaux, Laurel Valley et les points intermédiaires sur le Bayou.
Un Commis est à la tête de la rue Bienville, tous les jours, pour recevoir le fret.
5 janv— P. D. SIMON, Agent, No 75 rue Decatur.

PHARMACIE DUCONGE.

39......RUE DE CHARTRES......39
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaquée, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les dernières gravures.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er aout—1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.

Qui conduit à toutes les villes de l'Est sans changement de cars, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9.50 p. m
Côte accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Malle rapide	6:00 p. m.	10:10 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."
C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent Gén. des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets.
C. M. DUNN, Surintendant Général.
26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9.50 p. m
Coast accommodation	3:35 p. m.	9.05 a. m
Fast Mail	6:00 p. m.	10:10 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodations can be secured.
C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent,
C. M. DUNN, Gen. Superintendent.
26 janv—

Southern California Route.

The Texas and Pacific Railway.
NOW OPEN FOR BUSINESS.

Is the direct line from NEW ORLEANS to NORTHERN, EASTERN, WESTERN AND CENTRAL TEXAS, and all points in Arizona, Old and New Mexico and CALIFORNIA.
Through express leaves daily at 7 a. m. from Jackson R. R. Depot.
Pullman Palace Sleeping cars on this train from Marshall to San Francisco.
For tickets or information apply at 47 St Charles street, corner of Gravier street, or depot foot of Terpsichore street.
A. S. GRAHAM, Ticket Agent.
B. W. McCULLOUGH,
Ass't Gen. Passenger Agent, Marshall, Tex.
H. C. TOWNSEND
General Passenger Agent, St. Louis, Mo
H. M. HOXIE,
Third Vice President, St Louis, Mo.
2 déc—

Route du Sud pour la Californie

Par Chemin de Fer du Texas et du Pacifique
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.

C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à L'EST, à L'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.
L'express direct part tous les jours à 7 a. m., de la gare du Jackson Railroad.
Des Chars dortoirs-Pullman sont attachés à ce train de Marshall à San Francisco.
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au No 47 de la rue St-Charles coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Terpsichore.
A. S. GRAHAM, Agent au Dépt des Billets.
B. W. McCULLOUGH,
Aide agent gén. des passagers, Marshall, Tex.
H. C. TOWNSEND,
Agent Général au Dépt des Passagers St Louis, Mo.
H. M. HOXIE,
3e Vice-président, St Louis, Mo.
31oct—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. O. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.

Heures de départ et d'arrivée, Milneburg.

DE MILNEBURG.		DE LA VILLE.	
5:00	a. m.	5:30	a. m.
6:30	a. m.	7.00	a. m.
7:30	a. m.	8:00	a. m.
8.30	a. m.	9.30	a. m.
11:00	a. m.	11:30	a. m.
12:01	p. m.	1:00	p. m.
1.30	p. m.	2.00	p. m.
2.30	p. m.	3.00	p. m.
3.30	p. m.	4:00	p. m.
4.30	p. m.	5.00	p. m.
5.30	p. m.	6.00	p. m.
6.30	p. m.	7.00	p. m.
7.30	p. m.	8.00	p. m.
8.30	p. m.	9.00	p. m.

C. M. DUNN, Surintendant.
J. T. HARAHAN, Président.
3 mai—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.
Départs. Arrivées.
Express No 2 -9 15 a M | Express No 1 7.00 a M
Express No 4 5.30 P. M | Express No 3 10.45 a M
Excursion du Dimanche part......7.30 a m
Excursion du Dimanche arrive......8.20 p m
Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati.
Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.
Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY,
Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN,
Ass't Agent Gén. des Passagers.
11déc—

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.
Leave. Arrive.
Express No 2 9:15 a M. | Express No 1 7.00 a M
Express No 4 5.30 P M. | Express No 3 10.45 a M
Sunday Excursion leaves......7.30 a m
Sunday Excursion arrives......8:20 p m
The Standard Guage Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.
Ticket office—22 Camp St., cor Common.
MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
12 déc—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad

Trains on this road arrive and leave from the Jackson Passenger Depot as follows:
Leave daily at......10.00 A. M.
Arrive daily at......3.10 P. M.
Trains run north to Baton Rouge, 48 miles.
JOHN BRADLEY, Superintendent.
8déc—

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les convois de ce chemin de fer arriveront et partiront de la gare à passagers du chemin de fer Jackson, comme suit:
Départ chaque jour......10.00 A. M.
Arrivée chaque jour......3.10 P. M.
Les convois du nord s'arrêtent à Baton Rouge à 48 milles de la ville.
JOHN BRADLEY, Surintendant,
8déc—

QUEEN AND CRESCENT LINE.

New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.
Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à Cincinnati
Express du matin	9.00 A. M.	5.35 P. M.
Malle-express du soir	8:30 P. M.	7.15 P. M.

Bureau pour contrats de fret et billets, 34 et 36 rue St-Charles.
R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass. Agt. N. O. and N. E. R. R. Nlle Orleans, La.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O. and N. E. R. R. Nlle-Orléans, La.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent. H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line, Cincinnati, Ohio.
22 janv—6m

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)
CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.
Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION.
P. Charlet, Capitaine, Frank Bergeron, Commis.
Part tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 12 M.
Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret.
A partir de Laurel Valley, le steamer "Col. Hecker" prendra tout le fret destiné à "l'Assomption" au delà de ce débarcadère.
20 janv—

Côte Supérieure et Donaldsonville.
BELLE OF THE COAST.
J. Aucoin, Capitaine. Edw Nicolle, commis.
Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours.
E. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER.

NLLE-ORLEANS TEXAS ET CALIFORNIE, ROUTE DU SUD

Southern Pacific Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—COMPOSÉE DE—
Morgan's Louisiana and Texas Railroad, G. H. & A. system, Southern Pacific Railway.

Départ:
Nouvelle-Orléans pour Alexandrie.. 7:15 A. M.
Nouvelle-Orléans pour Houston....12 M.
Alexandrie pour la Nouvelle-Orléans 5:00 A. M.
Houston pour la Nouvelle-Orléans.... 6:15 P. M.
Arrivée
A la Nlle-Orléans d'Alexandrie...... 4:45 P. M.
A la Nlle Orléans de Houston...... 8:30 A. M.
A Houston de la Nlle-Orléans...... 6:40 A. M.
A Alexandrie de la Nlle-Orléans..... 6:50 P. M.
Sleepers entre la Nlle-Orléans et Houston.
Et silver-palace sleeping car sans changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et places dans les sleeping-cars à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Trafic manager 17mai—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Antoine Charles	Gary Pierre
Bolender Elisabeth	Vve Hautfroy Vve née de la Richert Motte
Briant Mme femme Gary	Laurent Charles Cyrile
Baudouin Charles	Maubert Léon
Charpentier Mme	Monnier Lazarre
Dilbau Célestin	Padi J D N E
Gray Mlle	Sulivan P
Gary Louis Jules	Sanlode Louis

15 avril 1884.

Abadie, Jean M François	Cabos Mme épouse Latapie
David, Paulin	Doure, épouse Rabenne L
Denouvion A C	Ferragut, Joseph
Fuzellier, Ch Louis Armand	Fribourg, Fanny et Mirette
Guilhemat, Marie	Lamolle, Marie épouse Bardon
Loison, Louis	Lamaze, Mme
LeClerc de Poligny	Lissard Duhamel
Lamade, Bernard	Moulin Louis
Latapie, Damien	Masse Jean
Miron, Jean	Rogé, Dominique
Mattei, Jean Jérôme	Thevenin
Poisson, Charles	Verdier, L
Sorbet, Louis	
Tranquille François	

La Nlle Orléans, le 1er mai 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat, Vicomte PAUL D'ABZAC.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, et d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars 24—1 an

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont donnés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 aout—

ANT. CARRIÈRE.
E. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No 132 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux
10 mars

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE.)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT...$600,000
A payé pour des pertes plus de HUIT MILLIONS de piastres depuis 1849.
[illegible] olio d'assurances annuelle [illegible] échéances de gré à gré, contre des risques d'incendie
W. R. LYMAN......Président
CHAS. H. DOLSEN......Vice-président
OLIVER E. RICE......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Pat. E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conger,	S. Hernsheim,
George W. Sentell,	Edward Nalle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U Marinoni,	Harry L. Flash,
Lucien Delery,	A. M. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. O. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher,
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman,	C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

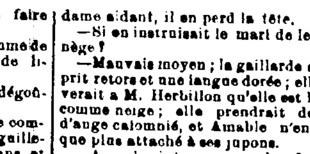

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes d'incendie	$644,118 33	
Primes maritimes	227,403 48	
Primes de rivières	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,242 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	475,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter:		
Intérêt sur placements	$33,382 42	
Sauvetage	7,713 48	41,095 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$332,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	7,746 6[illegible]	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses	213,556 33	660,633 84
Profits nets		$ 15,348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,205 15
Total du surplus		$103,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36	
Bons 4 - 0/0 des Etats-Unis	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co.	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway	1,820 00	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Bons Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co.	1,500	
Actions de la State National Bank	700 0[illegible]	
Actions de la Vallette Dry Dock Company	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriété foncière de ville	61,591 00	
Billets 1re hypothèque	129,364 08	
Prêts sur demande	66,920 17	
Billets garantis par nantissement	10,000 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	[illegible] 3 45	
Primes en cours de collection	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission	916 65	
Comptes en suspens	283 36	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,838 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46	
Dividendes non réclamés	370 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,818 71	
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99	$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif comme il est spécifié plus haut, est vrai et correcte.
A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]ERE,	AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA	CHAS. E. SCHMIDT,
J. FATJO,	JULES TUYES,

21jan—

CAPSULES de Sulfate de Quinine de PELLETIER ou des 3 Cachets

Sur la demande du Corps médical et en présence des falsifications qui se sont récemment produites, MM. ARMET DE LISLE et Cie, successeurs de Pelletier, Delondre et Levaillant, viennent d'ajouter à leur fabrication de sulfate de quinine celle de petites capsules rondes, minces, transparentes, d'une conservation indéfinie, se dissolvant rapidement dans l'estomac et contenant le sulfate de quinine cristallisé et soyeux, sans aucun mélange et tel qu'ils le fabriquent.
Chaque capsule contient dix centigrammes, les flacons sont de dix et vingt capsules, correspondant à un et deux grammes de sulfate de quinine par flacon.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne

ASSURANCES

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.
Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu		$499,634 93
Primes sur risques de mer		98,191 53
Primes sur risques de rivière		23,466 14
		$621,292 60
A ajouter—Primes non acquises de 1882 acquises en 1883		140,426 00
Total des primes		$761,718 60
A déduire—Primes sur risques non terminés	$158,474 00	
Primes remboursées	5,258 02	163,73[illegible]
Primes nettes acquises		$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes		14,137 13
		$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu	$263,759 05	
de marine	46,308 83	
de rivières	4,144 02	
Pertes non ajustées	20,000 00	
	$334,211 90	
Réassurances	106,410 33	
Réfaction (Rebate)	24,296 26	
Commission d'Agences	69,825 88	
Dépenses d'Agences	9,446 69	
Taxes et Licenses	3,544 08	
Dépenses de Bureau	28,278 32	
Dépenses Casuelles	3,781 53	579,834 99
Bénéfice net		$32,288 72
En moins—Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883		15,000 00
Balance des Bénéfices		$17,288 72

ACTIF.

200,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0, 70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	$289,000 00
Argent en caisse	55,901 21
Dépôt au trésor de l'Etat du Missouri	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	37,953 87
Propriétés foncières	1,500 00
Prêts sur hypothèques	63,866 20
Effets à recevoir	3,368 32
Actions	3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association	5,119 68
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein	300,000 00	
Fonds de réserve	34,203 53	
Dividendes non réclamés	2,125 50	
Pertes non réglées	20,000 00	
Primes sur risques non expirés	158,474 00	514,803 03
Surplus		$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.
G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0/0) pour le second semestre de 1883 faisant DIX pour cent pour l'année sur le capital de l'Association.
LEON SERÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
E. W. HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT,	G. LANAUX,

20 jan—1m

[illegible] Fair Grounds [illegible] Départ: rue [illegible] Dauphine jusqu'à Broad [illegible] à la station d'[illegible] suivent la même route [illegible] de tourner dans la rue [illegible] rue Damaine jusqu'au Bayou [illegible] gent les bords du Bayou [illegible] Grande Route St-Jean [illegible] station [illegible] porte des Fair Grounds [illegible] Sauvage.—Le retour [illegible] Gentilly, la rue Broad [illegible] principalement par la rue [illegible]

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognacs à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps Brothers & Co de Rio et de MM Hollworthy & Ellis, de Santos exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Roy & frères de Paris, négociants en grains, désire traiter des affaires de céréales et agents à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires, il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbe Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne à des prix variant selon la qualité entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 222 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.
Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

EXPOSÉ

Du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1883.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat, approuvée le 10 août 1880, nous soussignés, Gouverneur de la Louisiane et Assistant Secrétaire d'Etat après avoir examiné et compté les timbres judiciaires qui sont nécessaires pour mettre à exécution les dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes publics et du Trésorier de l'Etat ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente, le montant mis en réserve ainsi que le montant des dépenses faites et qui sont payables du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans en vertu des dispositions de la dite loi, nous avons établi après examen et comparaison l'état de situation suivant, qui nous certifions correct et exact des livres de l'Auditeur et du Trésorier de l'Etat à savoir:

Montant des timbres entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics d'après l'exposé du 30 décembre 1882 trois cent trente-sept mille sept cent cinquante dollars	$337,750 00
Montant des timbres reçus de M. J. Buckley, le contracteur le 24 août 1883:	
Cent mille timbres de cinquante sous chaque cinquante mille dollars	50,000 00
Cent mille timbres d'un dollar chaque cent mille dollars	100,000 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur le 31 décembre 1883 quatre cent quatre vingt-sept mille sept cent cinquante dollars	$487,750 00
Montant des timbres judiciaires retirés du Bureau de l'Auditeur par le Trésorier de l'Etat pendant l'année 1883, cent quatre vingt-sept mille dollars	187,000 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur, le 31 décembre 1883 trois cent mille sept cent cinquante dollars	$300,750 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier, le 30 décembre 1882, cent cinquante quatre mille quatre cent cinquante neuf dollars et soixante deux cents	$154,459 62
Montant des timbres judiciaires reçus par le Trésorier de l'Etat pendant l'année 1883, cent quatre vingt-sept mille dollars	187,000 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier, pendant l'année 1883, trois cent quarante et un mille quatre cent cinquante neuf dollars et soixante-deux cents	$341,459 62
Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal jusqu'au 31 décembre 1883 quatre vingt-trois mille huit cent quatre vingt-deux dollars et soixante-quinze cents	$ 83,882 75
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1883 deux cent quarante-six mille neuf cent soixante-dix dollars	246,970 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier de l'Etat le 31 décembre 1883 dix mille six cent six dollars et quatre-vingt-sept cents	$ 10,606 87
Montant total	$341,459 62

Et nous certifions en outre, que l'Auditeur des Comptes Publics a émis des mandats contre le Fonds des Dépenses Judiciaires en paiement des montants suivants et en faveur des personnes ci-après mentionnées, jusqu'au 31 décembre 1883.

Honoraires dûs à l'Avocat du District de la paroisse d'Orléans, quatre mille cent quatre-vingt-quinze dollars	$ 4,195 00
Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y compris l'impression de timbres, quatre mille trois cent vingt-huit dollars et vingt-deux cents	4,328 22
Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la paroisse d'Orléans et qui sont payables du fonds susdit, cent six mille six cent soixante-dix neuf dollars et quatre-vingt cents	106,679 80
Montant total des déboursés jusqu'au 31 décembre 1883, cent quinze mille deux cent trois dollars et deux cents	115,203 02

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures officielles accompagnées du sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le deux janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre.
S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Assistant secrétaire d'Etat.

ASSURANCES.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif......$4,407,800 24
Passif......2,670,383 49
Surplus......$1,737,416 75
Les risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résidant.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

Consulat de France de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Direction Générale des Manufactures de l'Etat

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

Il sera procédé, les jours ci-après à 2 heures et demie après-midi, au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication sur soumissions cachetées, des fournitures suivantes:

Le jeudi 5 juin 1884.

1° Quatre millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de Maryland franc, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à quatre types, sous les marques MS, MA, MB et MC, et divisés en quatre lots de un million de kilogrammes chacun.

2° Seize cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Ohio des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types sous les marques OA, OB et OC, et divisés en deux lots de huit cent mille kilogrammes chacun.

Le vendredi 6 juin 1884.

1° Cinq millions neuf cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1882 et 1883 comprenant cinq millions six cent mille kilogrammes conformes à trois types, sous les marques KA 1, KB 1 et KC 1, et divisés en quatre lots de quatorze cent mille kilogrammes chacun et trois cent mille kilogrammes conformes à deux types, sous les marques KA 2, KB 2 et formant un seul lot.

2° Douze cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie des récoltes de 1882 et 1883 conformes à trois types sous les marques VA, VB et VC, et divisés en deux lots de six cent mille kilogrammes chacun.

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil supérieur des Tabacs à chacun des jours indiqués et à l'ouverture de la séance, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Des exemplaires des cahiers des charges approuvés par M. le Ministre des Finances pour servir de base à chacune des adjudications, seront mis à la disposition du commerce dans les bureaux de l'Administration centrale des Tabacs à Paris, dans ceux des Manufactures nationales de Paris (Gros Caillou), du Havre, de Marseille et de Bordeaux, et à la Chancellerie des Consulats de France, à New York, Baltimore, Richmond et la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis).

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables de 1 heure à 4 heures.

Paris, le 13 mars 1884.
Le Directeur Général, REGNAULT.
Pour copie conforme:
Le Consul Général,
Chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
25 avr—3f

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR
SAMUEL DOUGLAS McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Revisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de santé, déclarant tout endroit infecté ou où il y aura raison de croire qu'une maladie pestilentielle contagieuse ou infectieuse existe, fixant le nombre de jours de la détention à subir par les navires, leurs passagers, officiers, équipages et cargaisons, arrivant de ces dits endroits.

Donc conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à une résolution du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée à sa réunion du 14me jour d'avril A D 1884, j'ai, de vote, lancé cette présente ma proclamation établissant une quarantaine qui aura son effet à partir du 1er mai A D 1884 et dont les ordonnances seront comme suit, à savoir:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan, du port de Colon, Amérique Centrale, de tous les ports de l'Ile de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports des communications sans restrictions sont permises et aucune quarantaine rigide en vigueur, seront détenus DIX JOURS PLEINS et les navires et leurs cargaisons seront soumis au nettoyage et désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales des ports sur les côtes de l'Isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à l'inspection, désinfection et détention que déterminera le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des Iles Barbades, de St Thomas de la Martinique de la Guadeloupe de Trinidad de Colon, Cartagene, Barranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo et tous les endroits contigus et adjacents auxdits ports et entre lesquels et les dits ports ou des communications sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation et toute violation de ces ordonnances et décisions de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 16me jour d'avril l'année de notre Seigneur, la mil huit cent quatre vingt-quatre et de l'Indépendance des Etats-Unis, le cent huitième.
Par le Gouverneur.
S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Sous secrétaire d'Etat. 19 avril—10f

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:
Per annum, $3, six months, $1.50; four months, $1; three months, 75 cents.
Address: Editors "N. O. Bee."

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1	$17 00	Plank No 1	$16 75
No 2	14 50	No 2	15 00
No 3	13 50	No 3	13 00
Scantling No 1	18 00	Flooring No 1	16 00
No 2	14 00	No 2	15 00
No 3	12 50	No 3	14 00
Ceiling No 1	18 50	Weath Bds No 1	11 00
No 2	15 00	No 2	10 00
No 3	8 50		
Boards, No 1	15 00	Noras No 2	14 00
No 4	13 00	No 4	11 50

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring, No 1	25 00	Ceiling, No 1	25 00
No 2	22 50	No 2	18 50
No 3	20 00	No 3	13 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	20 00
No 2	12 50	No 2	18 00
Boards, No 3	15 00	No 4	12 00

CYPRESS—ROUGH

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	22 50
No 5	20 00	No 6	18 00
Dimensions No 1	25 00	Dimensions No 2	21 50
No 3	18 00		
Dr'ed Bds No 1	40 00	No 4	27 50
No 2	37 50	No 5	22 50
No 3	32 50	No 6	18 00

WHARF TIMBER
No 1 ...... 15 1/2 | No 3 10
No 2 10

MAHOGANY TIMBER
No 1 ...... 11 | No 3 7
No 2 9

CEDAR TIMBER
No 1 ...... 10 | No 3 6
No 2 8

WALNUT LUMBER
No 1 ...... 100 00 | No 3 ...... 60 00
No 2 ...... 90 00

OAK LUMBER
No 1 ...... 80 00 | No 3 ...... 45 00
No 2 ...... 65 00

SHINGLES
No 1 ...... 3 75 | No 3 ...... 3 00
No 2 ...... 3 50

LATHS
Per 1,000 ...... 3 00

BRICK—PER 1,000
River—Choice 10 00 | Prime merch'ts 9 75
Good 9 50 | Merchantable 9 00
Lake—Paving 12 50 | Lake—Building 8 à 11
Arct 8 00 | ICRRd—Paving 13 50
ICRRd—Buildg

LIME—PER BBL
Alabama ...... 1 25 | Western 1 30

PLASTER
Calcined 1 75

CEMENT
Portland ...... 3 50 | Rosendale 1 90
Western 1 35

SAND
River ...... 20 | Yellow 30
White 42 1/2

SLATE—PER SQ
Bangor ...... 6 00 | Virginia ——
Chapman ...... —— | Pennsylvania ——
Western ——

HAIR—PER LB
Plaster ...... 5@6

TILES—EACH
Fire ...... 50 | Ridge 18

IRON
Bars round and Square—1 to 3/4 in p 100
Flat, 1 1/4 to 4 x 1/4 inches 2 40
Bands light, 3 to 6 x 1/4 inches 2 40
Heavy, 3 1/4 to 6 x 1/4 inches 3 25
[illegible] 5/8 to 9/16 No 17 to 20 G p lb 2 90
Sheet Nos 10 to 14 G 5 1/4
Galvanized, No 26 G ......
Roofing ...... 8 [illegible] 10
Pig p ton
Nails, 10d, per keg 2 75
Spikes, cut per keg 3 15
Wrought ...... 3 50 à 4 25

TIN—PER BOX
Roofing, 1x20x28 inches 10 50
I C do ...... 12 50 | 1x14x20 ...... 8 00
I C 1x14x20 ...... 6 00 | Block, p lb 23

COPPER
Roofing per lb 22
Brazier's sheets 12 lb and over 26

BRASS
Sheet, p lb 25

ZINC
Sheet, p lb 7 1/2

LEAD
Pig p lb ...... 5 1/2 | Sheet p lb 7
Pipe p lb ...... ——

PAINTS
White Lead pure ...... 6 1/2 | Red painters 8
Red extra 7 1/2

OILS
Linseed raw, p gl ...... 59 | Linseed, boiled 62
Lard winter ...... 90 | Lard No 1 70
Cotton Seed ...... ——

TURPENTINE
Per galon 35

VINS ET LIQUEURS

ALCOOL—le gallon	$2 37 à	2 40
BRANDIES—Du pays le gallon	$3 00 à	3 50
Pêche—vieux, le gallon	1 10 à	1 25
Pomme	2 35 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1866	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
Otard Dupuy & Co's Cognac 1875	5 50 à	—
do do do do 1870	7 00 à	—
do do do do 1854	9 00 à	—
do do do do 1848	10 25 à	—
Bisquet, Dubouche &co cognac 1878		
1870	4 50 à	—
1848	5 50 à	—
	9 00 à	—
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 20 à	—
Hollande par gal	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland par caisse	7 50 à	—
WHISKY—Rectifié de la Louisiane [illegible] p. c. de preuve, par gal	à	1 15
Ouest	1 15 à	1 17
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse importé	4 00 à	4 [illegible]5
Irlandez importé	4 00 à	4 [illegible]5
New Orleans claret par barillet	43 00 à	—
" " boite	4 80 à	
Malaga par baril et	55 00 à	
CHAMPAGNE—Rœderer Carte Blanche, qts par douz	25 50 à	—
Piper Heidsieck qts par douz	28 00 à	—
Krug &co. qts par douz	22 50 à	—
Moet & Chandon—Sillery Mousseux par douz	24 00 à	—
Cremant d'Ay, par douz	28 00 à	—
Pintes, $2 en plus		
G H Mumm's & Co Dry Verzenay	24 75 à	—
Extra Dry	28 00 à	—
VINS—California Claret, le gal	60 à	65
Zinfandel No 1 le gal	70 à	75
Clarets Importés — Ordinaire par bar	57 00 à	60 00
Clarets de famille, la bar	70 00 à	80 00
Clarets fins, le bar	90 00 à	175 00
Médoc la caisse	6 00 à	—
St. Julien, la caisse	6 50 à	—
Margaux, la caisse	7 00 à	—
Pontet Canet la caisse	10 00 à	—
Larose, la caisse	12 00 à	—
Léoville la caisse	12 00 à	—
Chateau Lafitte, la caisse	24 00 à	—
Ordinaire la caisse	3 20 à	3 50
Château Dillon, p. cask	125 à	
Blanquefort p. cask	105	—
Château Dillon p caisse	7 50 à	—
VIN BLANCS — California le baril	57 00 à	58 00
Importé de famille la bar	65 00 à	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 à	175 00
Graves la caisse	6 00 à	—
Sauternes, la caisse	6 50 à	—
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	—
Latour Blanche, la caisse	18 00 à	—
Chateau Yquem, la caisse	24 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 50 à	—
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère Cette, le gal	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine le gal	3 50 à	5 00
Madère la caisse	12 00 à	25 00
Sherry Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry franc de Xérès, la gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
do très vieux port	6 05 à	—

CHEVAUX ET MULETS

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@160
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets petits et communs	110@145
Mulets, qualité moyenne	165@200
Mulets pour rivières	145@170
Mulets, première classe	200@225
mulets de ville	250@275

FEUILLETON.

No 13. Commencé le 23 avril.

Tante Aurélie

—PAR—

André Theuriet.

(Suite)

—Vous tenez à ce que je mette les points sur les i?.... En trois mots, il y a une femme là-dessous.... C'est pour un cotillon que vous compromettez votre réputation, que vous négligez votre clientèle et que vous êtes en train de ruiner vos enfants....

—On vous a trompée, madame, interrompit Amable blessé dans son amour-propre, ma considération est intacte et ma clientèle est restée ce qu'elle était.

—Jusqu'à présent, c'est possible; mais qu'un autre docteur vienne s'installer à la Ville Basse, et vous verrez vos malades courir chez lui comme un troupeau de moutons.... Il est déjà question de vous retirer votre titre de médecin de l'hospice....? Vous ne le saviez pas? Eh! bien, je vous l'apprends.... Vous êtes sur une mauvaise pente, mon pauvre garçon!

—Si vous continuez ce train-là, ce ne sera plus comme médecin, mais comme client que vous irez à l'hospice, ajoute M. de Lisle en reversant dans sa tasse le café qui a débordé dans sa soucoupe.

—Et vous vous imaginez naïvement que nous allons vous faciliter un emprunt, dont le montant ira s'engloutir dans les poches de Mme Herbillon?

—Madame, s'exclame Desrônis qui se lève comme poussé par un ressort, je vous prie de ne pas mêler à une discussion déjà pénible, des personnes étrangères.

—Laissez donc, je vous répète que c'est le secret de Polichinelle...... Ah! ce n'était pas la peine de verser des larmes de crocodile sur la mort de notre pauvre Fanny, pour vous afficher un an après avec une femme que tout le monde montre au doigt et qui a eu des amants à la douzaine.

—C'est une calomnie! proteste Amable rouge comme un coq, je ne permettrai pas qu'on traite ainsi en ma présence une femme honnête et respectable, chez laquelle j'ai l'honneur d'être reçu.

—Un bel honneur que vous partagez avec beaucoup d'autres!.... Une femme mariée, une mère de famille!.... ça devrait être fouetté en place publique.

—Assez, madame!...... Vous allez beaucoup trop loin.

—C'est vous, monsieur, qui allez trop loin.... Et dans un chemin qui n'est pas propre encore!.... Seigneur Dieu, c'est pour une créature pareille que vous dissipez votre avoir et que vous négligez vos enfants, à un âge où ils auraient le plus besoin d'être surveillés!.... Aussi en voyons-nous de belles: Camille ne sait pas faire un ourlet, et quant à M. Sosthène, on l'a rencontré il y a huit jours courant les chemins en compagnie d'une saltimbanque....

—Nous en avons rougi pour vous, mon gendre! achève M. de Lisle.

—Ce sont des exagérations et des ragots de gens envieux! réplique Desrônis en se promenant avec agitation.—La façon dont on traite devant lui Mme Clarisse, et le peu de certitude que présente maintenant la réussite d'un appel à la bourse de ses beaux-parents, l'ont jeté hors des gonds.

—Dites tout de suite que nous avons menti!...... Cela fait pitié! Vous ne savez même pas ce qui se passe chez vous, et pendant ce temps votre ménage s'en va à la débandade.... Demandez à Mlle Aurélie ce qu'elle en pense!

—Le fait est, mon ami, répond tante Aurélie en époussetant son corsage, que ta maison est déplorablement tenue et que ton gamin est encore plus déplorablement élevé......

—Tout le monde est contre moi, alors, c'est un complot!...... J'en ai assez, et je vous cède la place!.... s'écrie Desrônis à bout de patience.

Et furieux il sort de la salle à manger en claquant la porte de façon à faire trembler les vitres.

—Desrônis est fou! dit le bonhomme de Lisle en se versant un petit verre de liqueur de prunelles.

—Sa conduite est immorale et dégoûtante! s'écrie Mme de Lisle.

—Mon Dieu, reprend son mari, je comprends à la rigueur qu'il coure le guilledou.... Il n'a que quarante-deux ans, et à cet âge-là un homme ne peut vivre comme un saint.... Mais sacredienne! ne pourrait-il prendre une maîtresse moins coûteuse? Il me semble qu'un médecin doit avoir des occasions nombreuses et à bon marché.

—Monsieur de Lisle, interrompt sévèrement Mme de Lisle, ce que vous dites là devant nous est de la dernière inconvenance...... Respectez notre pudeur, si vous ne vous respectez pas vous-même!

—Pourtant, Bastienne.

—Assez!...... Mlle Montéclair et moi ne sommes pas venues ici pour vous entendre débiter des incongruités, mais pour aviser aux moyens de tirer ce malheureux sot du bourbier où il patauge.

—Ce sera une besogne difficile, murmure tante Aurélie, le pauvre garçon est pris et bien pris.

—Mais quelle herbe lui a donc fait manger cette effrontée pour l'ensorceler à ce point-là?.... Une femme de trente-sept ans passés!

—Ce sont les plus dangereuses!.... remarque M. de Lisle avec un malin clignement d'yeux.

—Vous êtes bien savant, monsieur! réplique sa femme en l'arrêtant net d'un regard irrité et soupçonneux.

—Je n'en parle que par ouï dire, ma mie.

—Voyez-vous, reprend tante Aurélie en branlant la tête, il y a certainement de la folie amoureuse dans le fait d'Amable, mais il y a encore plus de vanité!.... J'ai toujours prédit qu'avec ses besoins de considération et de gloriole, Desrônis finirait par commettre des sottises.—Mme Herbillon joue ici à la Parisienne et à la femme à la mode; son salon est fréquenté par la société du bel air, comme on disait de mon temps.... Ça le flatte, ce garçon; il s'imagine que ces relations-là lui donnent du relief et le posent en gentilhomme.... Et les coquetteries de la dame aidant, il en perd la tête.

—Si en instruisait le mari de leur manège?

—Mauvais moyen; la gaillarde a un esprit retors et une langue dorée; elle prouverait à M. Herbillon qu'elle est blanche comme neige; elle prendrait des airs d'ange calomnié, et Amable n'en serait que plus attaché à ses jupons.

—A quel saint se vouer, alors?.... Si cela dure encore un an, il ne restera plus au malheureux que les yeux pour pleurer!

Mlle Aurélie demeure méditative, tandis que ses doigts exécutent une gamme sur la nappe, puis elle relève la tête et dit de sa voix nette:

—Je ne vois qu'un remède.... difficile à employer, mais souverain.... Une séparation forcée.

—Une séparation!.... Desrônis ne peut quitter Villotte.

—Desrônis, soit.... mais il n'en est pas de même de Mme Herbillon.

—Allons donc, vous imaginez-vous qu'elle consente à partir?

—Vous oubliez, continue tante Aurélie, que M. Herbillon est fonctionnaire et par conséquent dans la main du gouvernement.... Si on lui donnait son changement, il faudrait bien qu'il obéît, car il n'a pas de fortune et il tient à sa place.

—Hé! hé! c'est une idée! insinue M. de Lisle.

—Assurément, cela couperait court à tout, ajoute sa femme, dont la physionomie s'éclairait, mais comment obtenir ce changement?.... Nous ne sommes pas dans les eaux du gouvernement, nous autres, et nous n'avons pas le bras assez long pour agir à Paris.

—Attendez, réplique Mlle Montéclair, en posant ses longs doigts maigres sur la main de la vieille dame, laissez-moi achever: M. Herbillon passe pour avoir l'esprit frondeur, et dans son salon on ne se gêne pas pour faire des gorges chaudes sur le compte du préfet; de là une hostilité sourde entre la préfecture et lui. Je donne ici des leçons chez des banquiers qui ont des parents très influents à Paris; d'un autre côté, il va y avoir des élections dans quelques mois; le député de votre arrondissement, M. de Gençay, tient à être réélu, et M. de Lisle, en sa qualité de gros propriétaire, peut disposer d'un certain nombre de voix.... Il y aurait façon de faire entendre à ce député que, donnant donnant, et que si on déplace M. Herbillon, les voix de M. de Lisle et de ses amis lui sont acquises....

—Que je vote pour le gouvernement actuel, jamais! s'écrie M. de Lisle avec un haut le-corps.

—Préférez-vous que cette femme plume votre gendre jusqu'au sang? réplique vertement tante Aurélie, alors à votre aise!

—Mlle Montéclair a raison, dit Mme de Lisle d'un ton décidé, il a y des moments où l'honneur d'une famille à sauver peut faire fléchir les convictions les plus respectables.... Nous n'en garderons pas moins dans le cœur le culte de nos souverains légitimes, tout en donnant nos voix au candidat officiel; d'ailleurs, à part ses opinions bonapartistes, M. de Gençay est catholique, et notre conscience sera en repos.

—Mais Bastienne!....

—Pas un mot de plus, M. de Lisle, c'est entendu, nous voterons et nous ferons voter pour Gençay.

—En ce cas, continue tante Aurélie, je vais battre le fer et vigoureusement; demain j'irai voir les personnes dont je vous ai parlé et j'ai un ami qui agira près du préfet.... Les Herbillon ne sont pas aimés ici, et si M. de Gençay le veut, le ministre enverra le directeur des contributions soigner sa gastrite dans un département du Midi...

—Seulement, motus, la discrétion la plus absolue est nécessaire.... Il ne faut pas que les Herbillon aient le temps de parer le coup.

—Mademoiselle, vous parlez d'or, murmure le bonhomme en s'inclinant, nous aurons bouche cousue.

—Ah! tante Aurélie, s'exclame Mme de Lisle en embrassant Mlle Montéclair, c'est la Providence qui vous a inspirée.. J'irai demain allumer un cierge à la bonne vierge de Benoîte-Vaux....

V

En quittant la salle à manger, Camille et Marcel s'étaient dirigés vers la cour intérieure qui séparait les deux corps de bâtiments du logis Desrônis. Sosthène les suivait à peu de distance, mais avec l'intention déjà arrêtée de leur fausser compagnie pour consacrer le reste de l'après-midi à une partie de billard au café des Oiseaux. Quand il arriva dans la cour, il leva la tête vers le carré de ciel qui se découpait entre les toits, s'assura que la pluie avait cessé, et prit en tapinois la porte de la rue, sans prévenir sa sœur ni son ami.

Ceux-ci montaient déjà l'escalier de l'arrière-corps de logis qui conduisait à la chambre de Sosthène, ainsi qu'à une grande pièce située au second étage, servant à la fois de bibliothèque, de fruitier et de débarras. Le docteur y avait rangé sur des rayons le trop plein de ses livres; Victoire y étendait le linge à l'époque des lessives et y étalait, en automne, ses fruits sur de longues voliettes d'osier; enfin Sosthène y avait installé une table sous le prétexte d'y travailler à ses devoirs, mais en réalité pour y fumer des cigarettes sans crainte d'être dérangé. Ce galetas prenait jour sur les derrières de la maison, et ses deux fenêtres sans rideaux s'ouvraient sur une sorte de galerie en auvent qui surplombait au-dessus des eaux somnolentes du canal. A peine entrée, Camille se retourna pour voir si son frère la suivait

—Eh bien, s'écria-t-elle, où est donc Sosthène?

—Je crois, dit Marcel en refermant la porte, qu'il nous a plantés là....

—Il n'en fait jamais d'autres! murmura Camille avec un mouvement d'humeur.

Pour la première fois elle éprouvait une sorte d'embarras à se trouver seule avec Marcel, et cependant par une mystérieuse contradiction, elle sentait au fond d'elle-même une joie sourde à la pensée de ce tête-à-tête.

—Je vous tiendrai compagnie, ajouta Marcel, à moins que vous n'ayez peur de vous ennuyer avec moi.

—Oh! non, pas du tout!.... se hâta-t-elle de répondre.—En même temps elle rougissait et elle ouvrait l'une des fenêtres. Dans le trouble singulier qu'elle ressentait, il lui semblait que cette croisée ouverte, la mettrait en communication avec le monde du dehors, et enlevait au tête-à-tête ce qu'il avait de trop intime.

—Il ne pleut plus, dit-elle en se penchant sur le bord de la galerie et en étendant la main.

Marcel l'avait suivie sur le balcon et s'était accoudé près d'elle à la balustrade humide et vermoulue. Ils étaient devenus silencieux; ils regardaient le spectacle pittoresque qu'offraient les maisons de la Ville haute échelonnées en amphithéâtre sur la colline, et, tout au bas, l'étroite enfilade des antiques façades ventrues, dont les assises verdies trempaient dans l'eau du canal. Elles formaient un long couloir sombre, coupé çà et là par les ponts volants des teintureries et les appentis des tanneries, où les mottes de tan et de marcs séchaient sur des galeries à claire-voie. Des gouttelettes de pluie ruisselaient encore des chéneaux des toits, mais le ciel s'était débarbouillé, et les nuages, en se séparant, laissaient voir des trouées bleues par où tombaient de brusques coups de soleil illuminant soudain la profondeur noire du petit canal. Alors les façades humides s'argentaient par place, l'eau presque endormie bleuissait au sortir des arcades trapues des ponceaux; les piles de mottes étagées sur les châssis à claire-voie paraissaient baignées dans de l'or bruni. Au dessus des toits de tuiles glacés de lumière, l'œil suivait de gradins en gradins les jardins verdoyants de la Ville haute, les terrasses des maisons; tout à fait au sommet, les clochetons de l'église Saint-Etienne, la tour massive de l'Horloge, la longue bâtisse du couvent des Dominicaines, violemment éclairés, se détachaient en lumière sur le fond plombé d'un grand nuage orageux qui encombrait l'horizon.

L'aspect mouvementé de ce ciel de juillet à la fois radieux et sombre produisait une impression lourde et joyeuse en même temps, dont les deux adolescents ressentaient chacun à part soi les effets électriques. Ils éprouvaient une oppression qui leur coupait la parole, et aussi une satisfaction confuse de se trouver là tous deux, seuls, suspendus pour ainsi dire entre le ciel et la terre,—tantôt brûlés par une chaude soleillée, tantôt plongés dans une ombre presque crépusculaire.

Se tenant un peu en arrière de Camille, Marcel ne pouvait s'empêcher d'arrêter avec complaisance ses yeux sur la ligne onduleuse formée par le corps penché de la jeune fille. Il regardait avec une attention émue sa jolie tête dont les cheveux frisottants flambaient au soleil, son cou blanc où pointait un petit signe noir, ses épaules déjà rondes et potelées sous l'étoffe légère de la robe, sa taille souple qui, mince à la ceinture, commençait à se gonfler sous les bras. Et pour la première fois il constatait avec un sourd frémissement que l'adolescente était devenue une jeune fille. Il n'osait plus comme jadis la traiter en camarade et plaisanter avec elle, sans arrière pensée. Il cherchait les sujets de conversation familière qui alimentaient autrefois leur causerie, et qui maintenant lui semblaient enfantinement niais. Il se sentait devenir gauche et empesé, et il se disait en son par dedans que Camille devait lui trouver la mine d'un sot, ce qui contribuait encore à accroître sa timidité. Camille de son côté, Camille ordinairement si vive et si en dehors, semblait se tenir sur la réserve et prendre des airs de demoiselle. Tous deux s'avouaient tout bas que ce silence persistant était cent fois plus gênant et plus difficile à soutenir qu'une conversation quelconque, et ils faisaient de visibles efforts pour le rompre.

—Quelle chaleur! murmura enfin Camille, on étouffe.

—Oui, la pluie de ce matin n'a pas rafraîchi le temps.

Ce sujet banal ne devait pas les mener loin, et ils retombèrent dans leur contemplation muette.

—Comme les cloches de Saint-Etienne se détachent nettement sur ce ciel noir! reprit Marcel, j'aime beaucoup cette vue de la Ville haute, et vous?

—Moi aussi.

—Cela me fait plaisir de savoir que vous l'aimez, s'écria-t-il brusquement, et je suis content de l'avoir regardée aujourd'hui avec vous avant de partir pour Paris.

—Est-ce que vous comptez partir bientôt? demanda Camille en couvrant de sa main une partie de son visage, comme pour se garantir du soleil, mais en réalité pour cacher à Marcel la rougeur qui lui montait aux joues.

—Dans huit jours.

—Et vous reviendrez, quand?

—Je ne sais pas, répondit-il; si je suis reçu bachelier, mon père veut que je fasse mon droit, et il a l'intention de me mettre tout de suite chez un avoué où je me débrouillerai en attendant la rentrée.

—Alors, murmura Camille attristée, nous ne vous reverrons pas de si tôt et vous aurez le temps de nous oublier là-bas.

—Oh! Camille, comment pourrais-je vous oublier?

—Paris est si beau, dit-on; on y a tant de distractions, qu'à côté des Parisiens, nous autres, nous vous semblerons de bien petites gens, et puis vous n'aurez guère le loisir de penser à nous.

—Vous ne me connaissez pas, protesta Marcel en s'animant, je suis avant tout un paysan, et à toutes les merveilles de Paris, je préférerai toujours les choses et les gens de chez nous.—D'abord, ajouta-t-il d'une voix étranglée et sans oser regarder la jeune fille, quand je n'aimerais pas notre pays comme je l'aime, il y a encore une autre raison pour que je pense constamment à Villotte....

—Une autre raison.... laquelle?

—C'est un secret, répliqua-t-il d'un air mystérieux.

—Ah!.. alors...

Un nouveau silence. On n'entendait plus que le clapotement des gouttes d'eau des toits roulant dans le canal et le halètement de la machine à vapeur d'une teinturerie du voisinage. Camille s'obstinait à regarder la haute et mince cheminée d'où à chaque coup de piston s'échappait un panache de vapeur blanche. Marcel lui en voulait d'avoir laissé tomber la conversation et de ne pas l'interroger sur le secret auquel il avait fait allusion.

—Vous ne voulez pas le savoir? reprit-il.

—Puisque c'est un secret, murmura-t-elle avec une moue malicieuse au coin de ses lèvres.

—Je n'ai pas de secret pour vous.... D'ailleurs vous connaissez la personne qui occupe ma pensée à Villotte.... et qui l'occupera encore à Paris.

—Ah! il s'agit d'une personne.... répéta-t-elle en baissant la tête.

(A continuer.)